



SYNDICAT EUROPEEN DES GRAPHOLOGUES PROFESSIONNELS

Siège social : 59 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS
(préfecture de la seine n° 11.526)

Web : www.segp-asso.org - E-mail : grapho@segp-asso.org

CE LABEL SUR UNE
ANALYSE
GRAPHOLOGIQUE
IMPLIQUE LA GARANTIE
TOTALE DU SEGP

DEFENDRE LA GRAPHOLOGIE FACE AUX TESTS

Aujourd'hui, ce sont uniquement les grands éditeurs anglo-saxons et principalement américains qui détiennent et contrôlent le marché des Tests d'évaluation de personnalité, des Tests psychotechniques.... Ils montent l'opinion contre la graphologie au profit de ces tests, confortant ainsi leur suprématie.

Ils contactent les psychologues en formation pour propager un dictat : la graphologie n'est pas une pratique fiable, elle est sans fondement scientifique démontrable. Ils les découragent ainsi de l'utiliser comme outil de recrutement ou d'investigation de la personnalité.

Par ailleurs, on ne peut se servir de ces tests sans avoir suivi une formation coûteuse préalable organisée par l'éditeur du test qui « conditionne » les jeunes intervenants R.H. à l'idée toute faite que la graphologie n'est pas un outil d'évaluation validé.

Les différences entre les tests de personnalité, psychotechniques... et la graphologie sont primordiales à souligner. Si ces tests dégagent les tendances d'un profil, ils ne prennent pas en considération les spécificités d'un poste particulier. Ils font ressortir des généralités sur les profils des candidats sans préciser leurs caractéristiques particulières par rapport à une définition de poste tout aussi spécifique dans un contexte donné (culture d'entreprise, type de management, de communication, environnement humain, organigramme...).

Les tests fournissent des informations sur les candidats en termes généraux certes par thèmes, mais sans nuances pourtant propres à chaque individu. Les résultats seront interprétés pour en déterminer un profil général (ex : un des tests de personnalité les plus connus : le M.B.T.I., présente 16 profils-types). Fatalement on finit par tomber sur bon nombre de personnes ayant le même profil.

En graphologie, à chaque individu, une écriture unique qui donne lieu à une interprétation unique, une articulation particulière des traits de caractère étudiés qui se distingue pour chacune et chacun de toute autre et qu'aucun test ne peut rendre. Chaque portrait élaboré en graphologie ne peut être comparé à aucun autre, puisque chaque individu possède ses propres spécificités. La graphologie

offre une vision plus complète, fine de l'être humain, en dehors de toute catégorisation, classification.

Le graphologue part d'une définition précise d'un poste auprès de l'entreprise, ce que le test ne fait pas. Il prend le temps d'analyser chaque candidature en faisant ressortir ses points forts et ses points faibles par rapport au contexte spécifique et aux qualités requises propres à la fonction à remplir.

C'est pour cela que la nouvelle norme AFNOR NFX 50 – 767 légitime l'utilisation de la graphologie. En effet, la Commission de Normalisation (AFNOR) des cabinets de conseil en recrutement regroupant des professionnels du conseil en recrutement, des représentants du Ministère du Travail, du MEDEF, de l'APEC, de l'ANPE, des DRH, a intégré les syndicats de graphologues professionnels lors des travaux d'homologation de la norme « cabinet conseil en recrutement » en juin/juillet 2001.

Depuis le 28 novembre 2001, date de parution de la norme au Journal Officiel, la Graphologie est reconnue en tant qu'outil d'aide à la sélection professionnelle, ayant sa place parmi les techniques utilisées dans le processus du recrutement.

S'il est vrai qu'aujourd'hui, avec Internet, l'entreprise dispose plus rarement de la lettre manuscrite des candidats, de nombreux responsables de recrutement dans les entreprises demandent au candidat, lors du premier entretien et après la définition précise du poste, une lettre de motivation manuscrite. C'est pour eux l'occasion de vérifier la réalité des motivations du candidat mais aussi de pouvoir adjoindre au dossier une étude graphologique permettant de croiser les modes d'évaluation utilisés.

Bertram Durand
Président S.E.G.P.
www.segp-asso.org
tel : 0820 000 193

P E R M A N E N C E T E L E P H O N I Q U E

A partir de la France :  N° Indigo 0 820 000 193

A partir de l'étranger : 00 33 01 56 28 06 95